

Stratégie & Accents

2 **Thème**

Donation mobilière avec maintien des revenus

5 **Vrai ou faux ?**

E-commerce : marge de progression importante en dépit d'une percée significative

6 **Stratégie**

Le redressement économique se poursuit

12 **Obligations en point de mire**

Les taux obligataires repartent à la hausse

14 **Sous la loupe**

Le monde à court terme



Thème

Donation mobilière avec maintien des revenus

Accents

- › Une 'donation mobilière', avec charge ou réserve d'usufruit, peut être une technique de planification intéressante.
- › Une charge ou un usufruit lié à une donation peut être une excellente alternative aux revenus locatifs.

Les héritages arrivent trop tard, disent certains. Il peut être intéressant, dès lors, de faire à l'avance une donation à vos proches. Une technique de planification successorale fréquemment utilisée est la 'donation mobilière' : une donation d'argent ou de titres. Faire une donation, c'est aussi s'appauvrir, car « donner, c'est donner ». Veillez par conséquent à ne pas trop vous déposséder et réfléchissez bien avant de réaliser une donation. Tenez compte d'éventuels frais supplémentaires dans le futur (soins, maison de repos, frais médicaux, etc.). Il peut être utile, dès lors, d'assortir la donation de certaines conditions. Un donateur peut ainsi lier sa donation à la conservation de revenus.



Thème

Taux bas

En Belgique, l'imposition en cas de décès varie de 3% à 80% en fonction du lieu de résidence du défunt et du degré de parenté vis-à-vis des héritiers.

La donation est une méthode très appréciée pour éviter cette imposition en cas de décès. Les droits sur les donations mobilières sont de 3% ou 7% en Région flamande et Bruxelles-Capitale et de 3,3%, 5,5% ou 7,7% en Région wallonne.

Le taux est fixe, c'est-à-dire qu'il est le même quel que soit le montant donné.

En outre, vous n'êtes pas obligé(e) de faire enregistrer la donation et de payer les droits sur celle-ci. Mais attention : si le donateur vient à décéder dans les trois ans qui suivent la donation, la somme donnée sera grevée de droits de succession.

Maintien d'un revenu fixe

Le donateur peut assortir la donation d'une condition qui oblige le donataire à verser périodiquement un montant fixe au donateur. C'est ce que l'on appelle une 'donation avec charge de rente'.

Ce type de donation peut se faire tant via la banque (donation par virement) que via un notaire.

Dans ce cas, on fait donation de la pleine propriété du capital, mais un montant revient périodiquement au donateur. Cette somme peut servir par exemple de complément de pension pour le donateur. Ou remplacer les loyers après la vente d'un bien immobilier suivie de la donation du produit de la vente.

Exemple :

Pierre et Martine ont tous deux 75 ans, ont une fille et vivent en Région wallonne. Leur maison familiale commune a une valeur de 500.000 EUR. Ils possèdent ensemble une deuxième maison (valeur : 300.000 EUR) qu'ils louent pour 900 EUR par mois. Pierre et Martine ont besoin de ces loyers pour s'assurer un revenu mensuel suffisant, mais redoutent de plus en plus l'entretien et les frais liés à leur deuxième maison.

Si Pierre ou Martine venait à décéder, 40.395 EUR de droits de succession seraient dus au premier décès.

Pierre et Martine décident de vendre leur deuxième maison et de faire don du produit de la vente à leur fille. De cette manière, les droits de succession après le premier décès ne seront plus que de 11.375 EUR. Une belle économie.

Pour compenser la perte des revenus locatifs mensuels, Pierre et Martine assortissent la donation du produit de la vente d'une condition. Leur fille a comme charge de payer chaque mois 750 EUR à ses parents. Cela correspond à 3% du montant de la donation (3% de 300.000 EUR = 9.000 EUR par an, soit 750 euros par mois).

Pierre et Martine peuvent utiliser entièrement pour eux-mêmes cette rente mensuelle de 750 EUR que leur verse leur fille. Par ailleurs, la vente de la deuxième maison a fait disparaître les charges et risques qui leur incombent en tant que bailleurs (précompte immobilier, frais d'entretien et de réparation, risque de non-paiement des loyers, etc.).

Maintien d'un revenu variable

Si, en tant que donateur, vous n'avez pas besoin d'un revenu fixe, vous pouvez envisager de faire don de la nue-propriété et de conserver l'usufruit pour vous-même. Cela signifie que le donateur garde pour lui les revenus (intérêts et dividendes) de la somme ou des titres donnés.

Ce type de donation doit s'effectuer par l'intermédiaire d'un notaire.

Concrètement, le capital donné est placé sur un compte bloqué au nom du donataire. Les revenus du capital donné (intérêts, dividendes) seront automatiquement reversés sur le compte du donateur. Le montant de ces revenus est variable, étant donné qu'il dépend des placements donnés.

En outre, le donateur peut aussi se réserver, dans l'acte de donation, la gestion de la somme ou des titres donnés et continuer ainsi à prendre les décisions d'investissement (ou de réinvestissement).

Faites-vous conseiller au préalable

Si vous avez encore des questions, n'hésitez pas à contacter votre chargé de relations CBC. Nous sommes là pour vous aider !



Vrai ou faux ?

E-commerce : marge de progression importante en dépit d'une percée significative



L'e-commerce effectue une véritable percée en Belgique. Quatre Belges sur dix achètent en ligne tous les mois. En 2004, ils n'étaient encore qu'un sur dix. En neuf ans, la Belgique a ainsi rattrapé son retard par rapport à la moyenne européenne. Les avancées les plus marquées sont enregistrées dans les pays scandinaves, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et en Allemagne, où au moins 6 habitants sur dix achètent en ligne.

En dépit de cette avancée, les achats sur Internet ne représentent encore qu'une part infime de la consommation totale des ménages en Belgique. En 2014, le chiffre d'affaires réalisé par l'intermédiaire de l'e-commerce s'affichait à quelque 2,5 milliards d'euros dans notre pays. C'est 1,2% environ des dépenses de consommation globales.

Bien que de plus en plus confrontés au défi de l'e-commerce, les points de vente physiques continuent de jouer un rôle majeur dans notre société. Les clients estiment qu'il est toujours agréable de tenir un produit en main pour bénéficier d'un conseil en direct, ou tout simplement de s'adonner au « fun shopping ». Les points de vente physiques font aussi souvent office de point d'enlèvement. La gamme de produits et de services proposée sur Internet s'étoffe en permanence. Ceci dit, certains produits et de nombreux services ne conviennent pas pour la vente en ligne. Pensons par exemple à notre coiffeur ou à notre garagiste.

Stratégie

Le redressement économique se poursuit

Accents

- › Abstraction faite de la Grèce, les signaux en provenance de la zone euro et des États-Unis sont majoritairement positifs.
- › Les anticipations inflationnistes ont été revues à la hausse.

Notre regard sur le monde est redevenu légèrement plus positif. Le profil conjoncturel s'améliore tant aux États-Unis qu'en Europe, même si les nouvelles concernant la Grèce prennent les marchés en otage. Dans l'intervalle, la correction à la hausse des prix pétroliers a entraîné également une révision à la hausse des anticipations inflationnistes. La Banque centrale américaine (Fed) prépare le marché à un premier relèvement des taux d'intérêt, qui interviendra probablement en septembre. Pour la zone euro, il est attendu au plus tôt fin 2016.

L'élan positif de l'économie américaine, qui semblait en proie à quelques hésitations ces dernières semaines, a enclenché la vitesse supérieure. Plusieurs facteurs temporaires, tels que la rigueur de l'hiver et les grèves dans les ports de la côte Ouest, ont plombé la croissance au premier trimestre. Entretemps, nous captions à nouveau de nombreux signaux positifs : la création de quelque 280 000 emplois, la forte croissance des ventes de détail, et même de nouvelles hausses salariales...

En Europe, l'accélération de la dynamique de croissance est portée de plus en plus largement. C'est à la fois vrai pour la zone euro (malgré les problèmes rencontrés par la Grèce) et les économies d'Europe centrale. Au Royaume-Uni, la croissance ralentit légèrement mais reste néanmoins à un niveau élevé. Les indicateurs japonais évoluent favorablement, mais très lentement. En Chine, en revanche, la situation semble plutôt s'aggraver que s'améliorer. Le gouvernement chinois emprunte clairement la voie du soutien monétaire explicite et massif.

Grèce : le jeu de poker se poursuit inlassablement

Les nouvelles concernant la Grèce dominent tous les marchés du monde. La nervosité va croissant, les cours des actions plongent et les différentiels de taux

d'intérêt entre les havres sûrs et les pays périphériques de la zone euro s'élargissent à nouveau. La énième tentative de réconciliation s'est soldée par un nouvel échec. Les points de vue des négociateurs restent diamétralement opposés. En outre, la confiance dans la volonté ou la capacité des Grecs à trouver une issue à cette impasse commence à s'affaiblir.

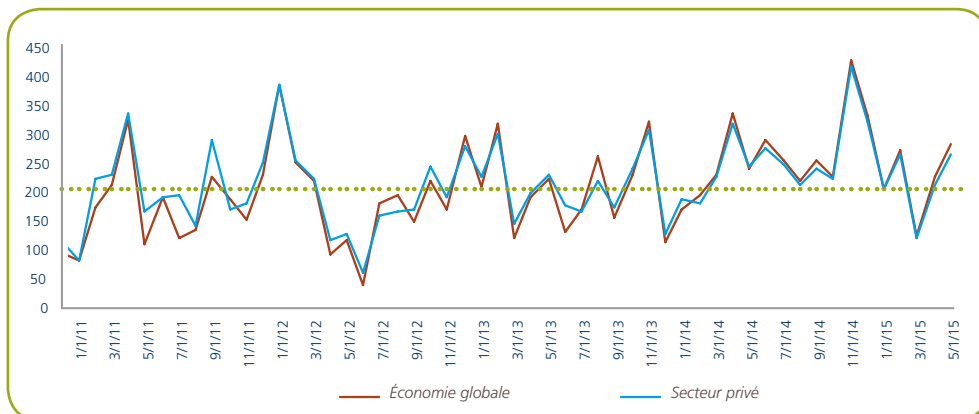
« Les nouvelles macro-économiques positives ne constituent plus une entrave au relèvement des taux d'intérêt aux États-Unis »

L'échéance fatidique est le 30 juin. C'est en effet à cette date qu'il faudra rembourser le FMI et que la décision tombera sur l'octroi ou non d'une dernière tranche du second programme d'aide. Chacun (tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Grèce) redoute l'inconnue d'un « Grexit ». Notre scénario de base table toujours sur un maintien de la Grèce dans la zone euro. Néanmoins, nous ne pouvons exclure d'autres tragédies grecques dans les prochaines semaines. Pour en savoir plus à ce sujet, consultez www.kbcam.be/fr (Encadré « La tragédie grecque » du 16/06/2015)

Luk Van Heden
Strategist
KBC Asset Management



Stratégie



Source: Datastream

Le marché de l'emploi américain continue de se redresser.
La création de 280 000 emplois supplémentaires confirme la croissance économique.

L'inflation à nouveau dans le vert

L'effet de la baisse des prix pétroliers disparaît progressivement du taux d'inflation. La chute des prix pétroliers comprime l'inflation globale, qui est désormais faible partout dans le monde. La correction à la hausse de ce même prix du pétrole engendre aujourd'hui une hausse du niveau général des prix. Cet effet s'est encore ressenti plus clairement dans la correction à la hausse des prévisions d'inflation. La période d'inflation négative est bel et bien derrière nous.

Le modèle inflationniste restera dans une large mesure déterminé par l'évolution du marché du pétrole. Nous tablons désormais sur un prix du pétrole relativement stable autour du niveau actuel, depuis qu'un nouvel équilibre s'est établi entre une croissance plus lente de l'offre et une hausse de la demande.

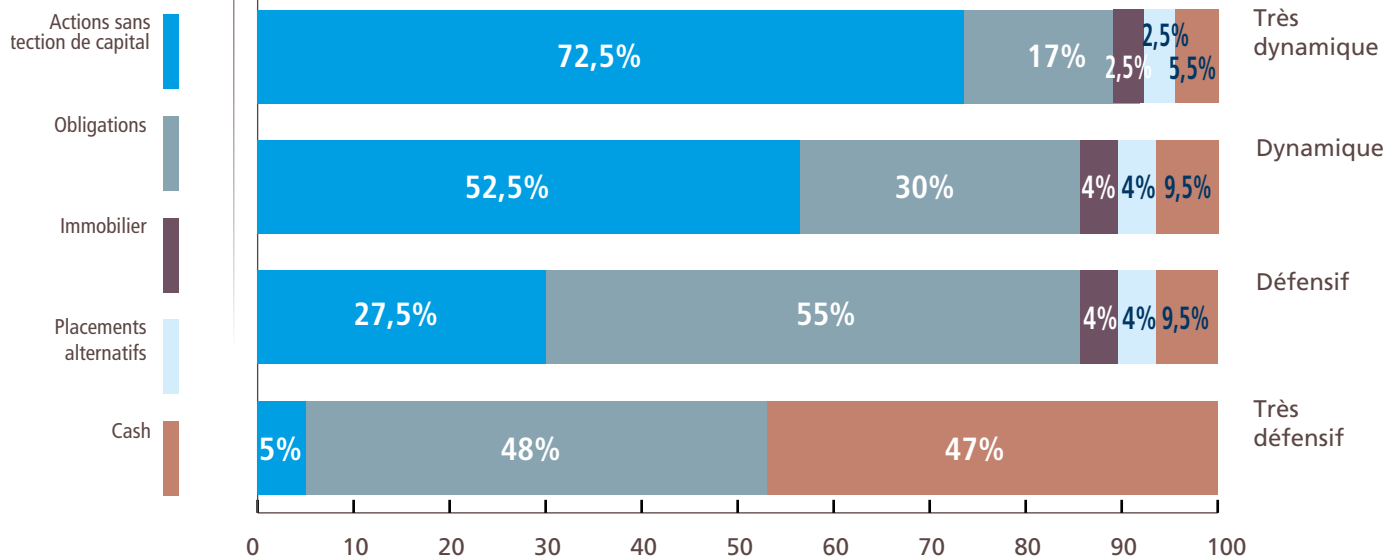
Le relèvement des taux d'intérêt par la Fed attendu seulement pour septembre

La Banque centrale américaine (Fed) prépare le marché à la prochaine phase du cycle de politique monétaire : celle des relèvements de taux. Les nouvelles macro-économiques (un rapport très favorable sur le marché du travail, une hausse (des prévisions) de l'inflation, l'augmentation des dépenses des consommateurs) ne constitueront donc plus un frein au premier relèvement des taux, qui semble s'annoncer pour septembre.

Une fois le premier pas franchi, plusieurs relèvements de taux suivront. Dès lors, tout porte à croire que le dollar va continuer à se renforcer face à l'euro (jusqu'à atteindre la parité), ce qui serait résolument profitable à l'Europe.

Le contraste avec la zone euro est saisissant. La Banque centrale européenne ne devrait relever son taux directeur que vers la fin de 2016 ou en 2017.

Stratégie Portefeuille



Le graphique ci-dessus s'applique uniquement aux investisseurs qui ont opté pour une approche fondée sur le portefeuille.

Les actions conservent notre préférence, mais une attitude attentiste s'impose

Les marchés d'actions offrent sans aucun doute les meilleures perspectives de rendement à (plus) long terme. Néanmoins, une certaine prudence est de mise à court terme, afin de préserver les beaux bénéfices actuels. Les incertitudes (notamment concernant la Grèce) pourraient générer des turbulences dans les semaines qui viennent. Il ne serait donc pas surprenant que la correction boursière ne soit pas encore totalement achevée.

Évitez les obligations

Nous sous-pondérons fortement les obligations et exprimons par là notre crainte d'une hausse des taux – et par conséquent une perte de valeur des obligations. Les investissements immobiliers directs (fonds participant directement à des projets immobiliers) et l'investissement diversifié dans les matières premières sont une solution de rechange intéressante.

Faites fructifier vos liquidités

Nous investissons nos liquidités en euro et dans des monnaies affichant un rendement supérieur et/ou des monnaies dont nous anticipons une appréciation vis-à-vis de l'euro (l'USD pour l'essentiel).

Stratégie

Accents dans le portefeuille

Thèmes à moyen terme

Actions à haut dividende/Rachats d'actions propres

- Entreprises qui distribuent beaucoup de bénéfices.
- Stabilité grâce au rendement courant élevé et à la faible sensibilité au marché.
- Les sociétés qui distribuent des bénéfices élevés sont matures et bien gérées.
- Le processus d'investissement unique (neutralité sectorielle) permet de préserver le potentiel de croissance.

Entreprises familiales

- Les entreprises familiales mettent l'accent sur la création de valeur à long terme.
- Elles disposent d'un certain pouvoir de fixation des prix.
- Elles préfèrent souvent la croissance organique à la croissance externe, ce qui génère en moyenne de meilleurs résultats financiers.

Obligations à haut rendement

- Débiteurs de qualité issus de pays développés et émergents.
- Intérêts élevés.
- Devises sous-valorisées permettant un gain de change.

Immobilier

- Alternative à un investissement direct dans l'immobilier (la brique).
- Rendement de dividende attrayant.
- Solution intéressante en période de taux bas.

Accents à court terme

Biens de consommation

- Les ménages voient leur pouvoir d'achat et leur patrimoine augmenter considérablement.
- Le consommateur délie les cordons de sa bourse.
- Perspectives intéressantes pour les secteurs (constructeurs d'automobiles, entreprises média...).

Actions stables

- Plus stables et plus défensives.
- Protection contre les fluctuations boursières et les baisses marquées.
- Forme de protection contre les excès boursiers.

Japon

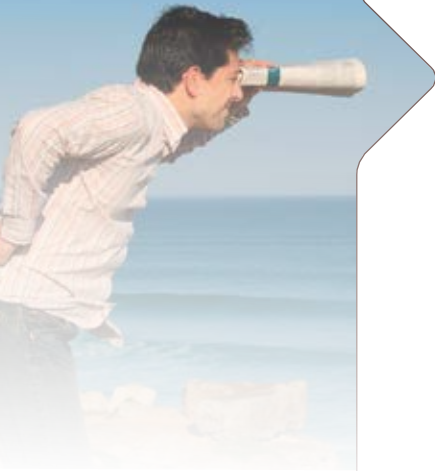
- L'économie japonaise renaît et le secteur des exportations tient la forme.
- Les acheteurs structurels japonais soutiennent le marché d'actions.
- Valorisation bon marché et révisions bénéficiaires positives.

Dollar américain

- Il y a de bonnes raisons de penser que le dollar continuera à se renforcer face à l'euro : écart de croissance entre l'Europe et les États-Unis, différentiel de taux important et grandissant, différence dans la politique monétaire et budgétaire...

Stratégie

Perspectives économiques



Perspectives économiques (Source : KBC Asset Management)

15/06/15	UEM	Chine	Etats-unis	Japon
Croissance économique (%)				
2014	0,8	7,4	2,4	-0,1
2015	1,5	6,8	2,1	0,9
2016	2,0	6,5	2,8	1,3
Inflation (%)				
2014	0,4	2,0	1,6	2,7
2015	0,4	1,5	0,4	0,7
2016	1,7	2,1	2,7	1,3
Taux officiel (%)				
16/06/15	0,05	5,10	0,25	0,10
Sep-15	0,05	4,85	0,50	0,10
Dec-15	0,05	4,60	0,50	0,10
Taux à dix ans (%)				
16/06/15	0,82	3,68	2,34	0,50
Sep-15	0,90	3,30	2,40	0,50
Dec-15	1,00	3,10	2,75	0,55
Cours de change				
		1 EUR = CNY	1 EUR = USD	1 EUR = JPY
16/06/15	-	7,00	1,13	139,37
Sep-15	-	6,51	1,05	130,20
Dec-15	-	6,20	1,00	125,00

Stratégie sélection d'obligations



Dans le courant du premier trimestre de 2015, la croissance économique aux États-Unis a suscité quelques inquiétudes, sur fond de chiffres affligeants. Cela explique également d'emblée la raclée prise par le dollar, qui s'est déprécié face à l'euro. Il semble toutefois que cette baisse de régime n'ait duré qu'un temps. Les causes étaient essentiellement liées aux rigueurs de l'hiver et aux grèves dans les ports de la côte ouest. Elles sont toutes deux de l'histoire ancienne à présent.

Dans un contexte de reprise de la croissance économique, nous nous attendons à une recrudescence du nombre de partisans d'un premier relèvement des taux d'intérêt outre-Atlantique. Seule l'inflation basse peut aujourd'hui encore être invoquée comme excuse, mais elle remonte elle aussi progressivement. Enfin, le dollar reste la devise mondiale par excellence. Les investisseurs doivent cependant savoir que le dollar est sujet à une volatilité élevée et parfois inexplicable.

Notre sélection d'obligations⁽¹⁾

Monnaie	Emprunt	Prix d'émission ou cours indicatif	Coupon	Rating	Rendement (en %)	Score produit ^(*)
Marché primaire						
USD	KBC IFIMA SA (LUX) coupon variable, 24/06/2021	101,500	24/06	A	-	4
Marché secondaire						
USD	VODAFONE GROUP 13 2.50% - 26/09/2022	92,870	26/03 et 26/09	BBB+	3,634	4
USD	APPLE INC 2.15% - 09/02/2025	97,420	09/02 et 09/08	AA+	2,577	4

(1) Voir note 2 en dernière page.

(*) Score conçu pour comparer la sensibilité des différents produits d'épargne et d'investissement au risque. Il est exprimé sur une échelle de 1 à 7. Plus le score est élevé, plus le produit s'adresse à l'investisseur dynamique.

Obligations en point de mire⁽¹⁾

Les taux obligataires repartent à la hausse

Accents

- › Les augmentations de prix en avril et mai ont mis un terme à quatre mois d'inflation négative.
- › Malgré la légère hausse actuelle des taux d'intérêt, les risques subsistent pour les obligataires.

Les marchés obligataires exagèrent. C'est évident ! La question est de savoir quand et comment la bulle va exploser. Les taux obligataires ont repris beaucoup de hauteur ces dernières semaines. Ce changement de cap est intervenu soudainement. Les marchés obligataires connaissent une période fascinante. Mais quels sont les facteurs à l'origine du niveau des taux obligataires et comment la situation va-t-elle évoluer ?

Moment historique pour les taux obligataires !

Presque toutes les grandes banques centrales à travers le monde ont ramené leur taux directeur à 0%. Elles cherchent en outre leur salut dans des mesures non conventionnelles, telles que l'assouplissement quantitatif. Elles achètent ainsi massivement des obligations et d'autres actifs afin d'injecter des liquidités dans le système financier. Cette situation est unique d'un point de vue historique.

L'assouplissement quantitatif entamé par la Banque centrale européenne (le «bazooka») a plombé les taux obligataires. Certains taux sont même passés sous la barre de 0%. Le 20 avril, le taux allemand à dix ans a atteint un plancher de 0,08%. Les taux sont même passés en territoire négatif pour des échéances plus courtes. Ce mouvement baissier a non seulement été observé en Europe mais aussi dans d'autres régions.

L'éclatement de la bulle obligataire ne faisait plus aucun doute. La question était de savoir quand cela se produirait. La réponse à cette question nous été donnée ces dernières semaines. Les taux obligataires ont soudainement rebondi, dans le sillage des derniers chiffres d'inflation. Des augmentations de prix de respectivement 0% et 0,3% ont été observées en avril et mai, mettant ainsi un terme à quatre mois d'inflation négative et à la menace déflationniste. Les taux se sont envolés. Le taux allemand à dix ans, qui avait plongé à 0,08% le 20 avril, a grimpé à 0,90%.

Quels sont les facteurs qui déterminent le niveau des taux obligataires ?

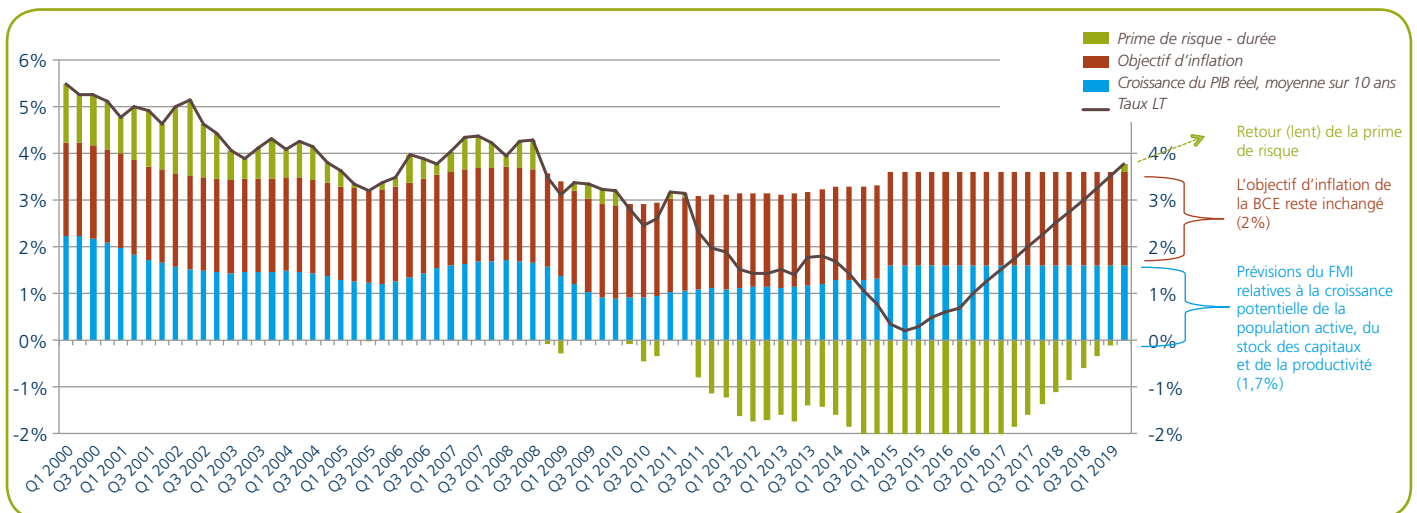
Les prévisions de taux reposent sur plusieurs facteurs déterminants.

Il convient de partir du «niveau normal» des taux longs. Il s'agit du niveau auquel le taux correspond à la croissance économique nominale. Ou, en d'autres termes, du niveau où le coût d'un investissement est égal au rendement de tous les investissements réunis. Cela signifie également que lorsque la croissance économique excède les taux, les investissements sont intéressants et rentables. Dans un tel climat, les investissements augmentent et les taux grimpent.

Le niveau normal des taux est influencé par deux acteurs majeurs : les investisseurs et les banques centrales

Nous assistons au phénomène inverse lorsque la croissance économique est inférieure aux taux.

Obligations en point de mire⁽¹⁾



Allemagne: taux long terme et ses déterminants

Le **niveau normal** des taux est constamment influencé par deux acteurs majeurs :

1. Investisseurs - Les obligataires anticipent constamment l'évolution de la croissance économique et de l'inflation. Ces spéculations sur la croissance et l'inflation influencent la prime de risque exigée. Il s'agit du rendement supplémentaire qui est obtenu ou exigé pour la prise de risque et qui participe ainsi à la détermination du niveau des taux.

2. Banques centrales - Les banques centrales visent à garder l'économie en équilibre. Leur tâche principale consiste à empêcher une surchauffe de l'économie ou à éviter une dépression. Leur principale arme dans ce combat est le taux directeur (taux à court terme). Par le biais d'interventions monétaires artificielles, telles que l'assouplissement quantitatif, elles peuvent également influencer les taux à long terme, comme c'est actuellement le cas dans la zone euro.

Quelle est l'évolution escomptée des taux ?

Le Fonds monétaire international (FMI) évalue la croissance économique potentielle à 1,7%, sur la base de facteurs comme le vieillissement de la population, la population active, le capital disponible et la productivité. La Banque centrale européenne

prévoit une inflation de 2%. Le niveau théorique du taux (soit la somme de la prévision de croissance et d'inflation) s'élève donc à 3,7%, ce qui dépasse fortement le niveau actuel du taux (cf. graphique).

Il s'agit bien entendu de prévisions et non de certitudes.

- De nombreux investisseurs s'attendent à une croissance inférieure à celle avancée par le FMI. Ils émettent également des prévisions d'inflation divergentes, principalement en raison de l'évolution du prix du pétrole, qui influence fortement l'inflation.
- Il ne faut pas non plus sous-estimer le rôle des banques centrales. Ainsi, l'assouplissement quantitatif mis en œuvre par la Banque centrale européenne perturbe le marché. La BCE rachètera massivement des obligations d'État jusqu'en septembre 2016, afin de maintenir les taux à un bas niveau et de soutenir l'économie. Nous ne prévoyons donc pas un net rebond des taux.

Malgré la légère hausse actuelle des taux d'intérêt, les risques subsistent pour les obligataires. Notre stratégie relative aux obligations demeure par conséquent inchangée. Nous sous-pondérons les obligations et nous limitons le risque de taux en optant pour de courtes durées.

(1) Voir note 2 à la dernière page

Le monde à court terme

Accents

- Le rendement du KBC-Life MI+ Quality Stocks 90 Short Term-3 est lié à l'évolution d'un panier de 30 actions d'entreprises de qualité affichant une capitalisation boursière élevée.

Les objectifs d'investissement du fonds de placement sont les suivants :

- Le rendement du KBC-Life MI+ Quality Stocks 90 Short Term-3 est lié à l'évolution d'un panier de 30 actions d'entreprises de qualité affichant une capitalisation boursière élevée. À l'échéance finale (28/02/2018), en sus de l'intégralité de la valeur d'inventaire initiale, la hausse éventuelle* du panier de 30 actions est prise en compte à hauteur de 100%. La plus-value maximale s'élève à 25% à l'échéance finale. Cela signifie qu'en cas

de hausse du panier de plus de 25%, la plus-value à l'échéance finale est plafonnée à 25%.

- Une baisse* éventuelle est prise en compte à hauteur de PPD%, avec un maximum de FLR%. En d'autres termes, l'un des objectifs consiste à préserver au moins 90% de la prime nette investie (le montant versé moins les taxes et les frais d'entrée) à l'échéance finale, sauf en cas de défaillance ou de défaut de paiement de KBC Bank.
- Il s'agit donc d'un fonds sans protection du capital.

Quelques exemples :

Scénario	Valeur d'inventaire initiale	Valeur initiale du panier*	Valeur finale du panier	Évolution significative du panier par rapport à la valeur initiale	Plus-value ou moins-value à l'échéance finale**	Valeur d'inventaire à l'échéance finale***	Rendement actuariel en base annuelle***
Scénario 1	1 000 EUR	100	80	-20%	-10%	900 EUR	-5,90%
Scénario 2	1 000 EUR	100	110	10 %	10%	1100 EUR	1,77%
Scénario 3	1 000 EUR	100	115	15%	15%	1150 EUR	3,55%
Scénario 4	1 000 EUR	100	135	35%	25%	1250 EUR	6,98%

Ces exemples ne fournissent aucune indication quant au rendement escompté et ne désignent pas le scénario le plus probable. La valeur de l'investissement peut augmenter ou diminuer et l'investisseur peut récupérer un montant inférieur à sa mise en cas de sortie avant l'échéance.

* (valeur finale moins valeur initiale) divisée par la valeur initiale.

** En cas de hausse éventuelle du panier de plus de 25%, la plus-value à l'échéance finale est plafonnée à 25%. Les fonds rachetés pendant les huit premières années du contrat sont soumis au précompte mobilier, indépendamment de leur durée.

*** À l'échéance finale, il n'y a pas de frais de sortie ni de taxes à payer, mais il peut y avoir un précompte mobilier en cas de rachat. Les rachats qui interviennent dans les huit premières années qui suivent la conclusion du contrat sont soumis au précompte mobilier, quelle que soit la durée des fonds.

Sous la loupe

Assurance placement de la branche 23⁽¹⁾

Autres caractéristiques importantes :

- Les fonds MI+ prévoient toujours le versement d'au minimum 125% de la valeur d'inventaire initiale en cas de décès à la suite d'un accident.
- Ce fonds convient aux clients qui peuvent se passer de la somme concernée pendant toute la période. Les rachats qui interviennent dans la première année qui suit la conclusion du contrat sont soumis au précompte mobilier, quelle que soit la durée des fonds.
- Pour atteindre les objectifs d'investissement, le fonds investit indirectement jusqu'à 100% de ses avoirs dans des dépôts émis par KBC Bank. L'encours des risques de ce fonds sur KBC Bank peut donc augmenter jusqu'à 100%.

Conditions

souscription du 29 juin 2015 au 2 août 2015 (sous réserve de clôture anticipée). Valeur d'inventaire initiale : 1.000 EUR. Versement initial minimal : 2.500 EUR. Frais d'entrée : 3% par versement, déduits du montant de souscription. Taxe d'assurance sur les nouveaux versements : 2%. Frais de sortie avant l'échéance finale : 1%, à l'échéance finale : 0%. Commission de gestion : max. 2,4% en base annuelle (déjà inclus dans la valeur d'inventaire). Indicateur de risque et de rendement : 3 sur une échelle de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé). Profil de risque : à partir de « Défensif ». En cas de retrait partiel, un montant d'au moins 1.250 EUR doit rester investi. Retrait minimal : 1.250 EUR.



(1) Voir la note 3 à la dernière page.

**Adresse de correspondance :**

CBC Banque SA, Marketing et Communication, Grand-Place 5, 1000 Bruxelles.

Stratégie & Accents est une publication de CBC Banque SA. Les données servant de base aux projections, scénarios, pronostics et cours cibles proviennent de sources fiables et de recherches effectuées par KBC Asset Management (KBC AM). Cette recommandation n'entre pas dans la catégorie 'recherche en investissements', telle que visée par l'arrêté royal du 3 juin 2007 énonçant les règles destinées à promouvoir l'indépendance de la recherche en investissements, et tombe par conséquent sous la définition légale de la communication publicitaire. Les gestionnaires de fonds de KBC AM peuvent effectuer des transactions sur l'action concernée avant la diffusion de la recommandation. Cette publication ne constitue pas un conseil en investissement personnalisé. L'investisseur doit encore déterminer, de préférence avec son Conseiller Financier CBC ou son chargé de relations, si l'action cadre avec son profil de risque et son portefeuille de placement. CBC Banque, KBC AM ou toute autre société du groupe KBC ne peuvent pas être tenues responsables d'une imprécision ou d'un oubli éventuels dans les données communiquées.

Editeur responsable / rédacteur en chef:

Bernadette Lagasse, Grand-Place 5, 1000 Bruxelles.

Faits et autres informations relatives aux sociétés cotées en bourse:

CBC Banque SA publie sur son site une fiche d'action pour la plupart des sociétés cotées mentionnées dans la présente publication. Cette fiche comporte d'une part des informations purement factuelles, telles qu'une description des activités de l'entreprise, le graphique illustrant l'évolution du cours de l'action, les événements les plus récents survenus dans l'entreprise et les résultats et prévisions communiqués par celle-ci dans son rapport annuel ou ses communiqués de presse.

D'autre part, l'analyste financier y expose son opinion sur l'entreprise. Il en décrit les points forts et les points faibles et indique, dans son avis global, les motifs à la base de sa recommandation. Ces éléments d'opinion sont présentés sur fond coloré.

Fréquence des changements d'avis:

Les analystes de KBC Asset Management suivent de près l'actualité financière mondiale. L'avis émis sur une action est la conclusion d'une évaluation rigoureuse de trois éléments: l'action proprement dite, le secteur auquel appartient l'entreprise et la région dans laquelle elle est implantée. Toute modification au niveau de l'une de ces trois composantes peut entraîner un changement d'avis.

Méthode de recommandation:

Une description détaillée de la méthode utilisée est fournie dans l'édition de Stratégie & Accents numéro 01 du 6 janvier 2011. Celle-ci peut également être consultée sur www.cbc.be/actions. Un exemplaire de cette brochure est également disponible dans toutes les agences CBC.

Pour certains éléments essentiels de la recommandation d'investissement, qui n'ont pu être repris sur la fiche faute de place, nous vous renvoyons aux «Directives générales régissant les recommandations d'investissement de CBC Banque» sur www.cbc.be/actions.

Photos utilisées: www.shutterstock.com

Rédaction terminée le 26 juin 2015

(1) Une sicav (société d'investissement à capital variable) est un organisme de placement collectif (OPC). Une action achetée dans une sicav donne droit à une partie du résultat en fonction du montant investi. Le capital investi peut toutefois perdre de sa valeur. L'investissement dans une sicav permet de répartir les risques et facilite l'accès aux bourses et marchés étrangers. Les investissements en OPC sont couverts par le fonds de protection des dépôts et instruments financiers. Cela signifie qu'une intervention peut être obtenue auprès du fonds de protection à hauteur de 20 000 EUR au maximum si un établissement de crédit ou une société de bourse détient des droits de participation d'OPC pour le compte de ses clients et ne peut fournir ou restituer ceux-ci à leurs propriétaires légitimes. Il convient de noter que la perte de valeur éventuelle d'un OPC par rapport à son prix d'acquisition n'est pas couverte par le fonds de protection.

(2) Une obligation est un titre de créance émis par une entreprise, un organisme public ou un État, remboursable à une date et pour un montant fixés au préalable et produisant un intérêt. Plusieurs risques sont associés à une obligation. De nombreux émetteurs d'obligations ont un rating. Ce rating indique la probabilité de voir l'entreprise ou l'autorité émettant l'obligation rembourser l'emprunt et les intérêts sur celui-ci, soit leur solvabilité.

(3) **CBC** Life Multinvest est une assurance vie de la branche 23 dont le rendement est lié à des fonds d'investissement. Le fonds sous-jacent vise à réaliser une plus-value, mais sa valeur nette d'inventaire (VNI) peut fluctuer. Le risque financier lié aux fluctuations de la VNI du fonds sous-jacent est supporté par le preneur d'assurance. La compagnie d'assurances ne garantit ni le remboursement des primes versées ni le rendement. De plus amples informations sont fournies dans la fiche produit, dans le règlement de gestion et dans la fiche d'information financière, qui sont disponibles auprès de votre conseiller **KBC** et de KBC Assurances SA, ayant son siège social en Belgique. Siège de la société : KBC Assurances SA – Professor Roger Van Overstraetenplein 2 – 3000 Leuven – Belgique. TVA BE 0403.552.563 - RPM Leuven - IBAN BE43 7300 0420 0601 - BIC KREDBEBB.

Plus de renseignements sur:
www.cbc.be/investir



Le parution du prochain numéro le 10 août 2015